

La réforme des collèges

Les enseignements complémentaires : l'accompagnement personnalisé (AP)

- **Améliorer la performance des élèves**
- **Contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle**
- **Soutenir la capacité d'apprendre et de progresser**
- **Prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève**
 - Prise en charge pertinente des élèves les plus à l'aise
 - Encadrer les élèves les plus fragiles de façon renforcée
- **Adapter les objectifs aux besoins des élèves**
 - Approfondissement, soutien, remise à niveau
 - Renforcement, tutorat entre élèves, entraînement

L'accompagnement personnalisé au collège

Pour tous

Une aide spécifique à l'intérieur des cours avec la mise en place de groupes de besoins

Spécifique en 6^{ème}

Français : 1h semaine en ½ groupe fixe

Maths : 1h quinzaine en ½ groupe fixe

Anglais : la « 4^{ème} » heure et 1h quinzaine en ½ groupe fixe

CDI : 1h quinzaine en ½ groupe fixe

Spécifique en 4^{ème}

Tutorat élève

Des dispositifs spéciaux

- Différenciation pédagogique avec les PAP / PPRE / PPS

Spécifique en 5^{ème}

Maths : 1h quinzaine en groupe fixe

Spécifique en 3^{ème}

Anglais : 1h semaine avec trois groupes sur 2 classes

Maths : 1h quinzaine en ½ groupe fixe

Tutorat élève